



Le Guinglangeois

Bulletin municipal n° 11 - commune de Guinglange



Cette année encore, Saint-Nicolas n'a pas oublié les enfants de Guinglange.

Les temps forts
de **2011**



Le mot du maire, les maux du temps ...



Crise après crise nous voici rendus à la crise de la dette... Cette dette, dont à juste titre la population de tous les pays réfute en bloc sa responsabilité personnelle, résulte de l'addition de l'indéfectible crédibilité accordée aux financiers qui ont laminé nos emplois et de l'amour immodéré des mandats électifs que les politiciens professionnels s'évertuent à cumuler, louvoyant toujours dans les méandres des courants porteurs et très souvent à contre-courant de la raison.

Pour se donner bonne conscience et masquer des ambitions éhontées, ils nous assènent de moyens furtifs tels les contrats aidés, formations et stages multiples, puis se dédouanent de la précarité induite en distillant des aides sociales et autres tels les crédits d'impôts, primes à la casse, aux énergies propres, soit autant de plans supposés soutenir le pouvoir d'achat et générer de l'emploi.

Ils se gardent cependant bien de dénoncer les réels bénéficiaires des profits insolents résultants des techniques proposées, mais s'excusent toujours avec subtilité, citant sans rougir les impondérables venus entraver le succès de leurs cogitations ! Bref tout est inventé sauf le travail rémunérateur.

Dans la grande nébuleuse politique seule l'élite peut concevoir des méthodes par lesquelles des états en déficit sauvent des banques de la faillite, lesquelles ne financent plus des entreprises exsangues, tout cela dans une confusion qui altère la confiance d'investisseurs qui n'investissent plus... ! Comprenne qui pourra !

Nos éminents économistes laissent pantois tant leurs propos ignorent l'hypothèse d'un remboursement de la dette, ne se bornant qu'au vœu pieux d'afficher un déficit annuel inférieur au seuil des 3% du PIB imposé par l'Union Européenne. Ce déficit, récurrent précurseur de la dette, n'est pas envisageable dans la trésorerie du citoyen lambda. Pour lui un incident financier se nomme « découvert bancaire » et lui vaut la foudre de ses créanciers. Même ses revenus anémiés à « l'insu de son plein gré », s'obligeant toujours à aligner ses dépenses à ses recettes, il s'efforce de prévoir quelques économies pour faire face aux hausses ou créations de taxes par lesquelles l'émule politique jouit de ressources pour pallier à ses imprévisions, accommoder ses fantasmes et nourrir l'appétit des prêteurs sur gages.

La France doit se serrer la ceinture nous assèment ses gestionnaires ! Et qu'est-ce la France sinon les Français ? Imaginons la cigale et la fourmi de Jean de la Fontaine transposée à un chef d'une famille prospère qui mène grande vie, se passionne de loisirs quotidiens, se repose d'harassantes croisières par des séjours « all inclusive », s'adonne aux jeux de hasards puis soudain ses revenus élimés par la récession s'étonne de se trouver dans la dèche. Fidèle à l'exemple de management de ses mentors politiques il imposera à ses enfants la restriction sur son argent de poche, sacrifiera les frais vestimentaires et concoctera des repas de soupe ou de hachis parmentier : menus où l'on peut répandre le parfum de la poule ou les miettes de steak haché afin de ne pas en perdre le goût tout en rassasiant la famille.

Moins il y a de confiture, plus on l'étaie disait un attentif observateur; les imprévoyants de tous poils n'en serait-il pas à ce point avec leur imagination ?

Cette aurore 2012 réactive la fébrilité des prétendants au trône qui nous dispensent des sermons où ils développent les vertus qu'ils s'affirment seul à posséder. Analysons attentivement leurs prédications afin d'y d'évaluer la dose de réalisme qu'expriment leurs ambitions avant de créditer de notre scrutin le plus beau refrain ou le physique le plus avenant.

Rappelons-nous que nos aïeux se sont âprement battus pour l'avancée sociale, dont le droit de vote. Ce dernier, étendu au sein des entreprises par ses élections prud'homales, syndicales et de délégués du personnel, plus qu'un droit est aujourd'hui un devoir. Le bulletin blanc est aussi une expression : banni par les candidats qui y voient le plus dangereux de leurs adversaires, il exprime pourtant à la fois l'intérêt que porte l'électeur au fonctionnement de la société et ses doutes sur les capacités de chacun des compétiteurs à assumer la mandature concernée. Qualifié à juste titre de laxiste, l'abstentionniste adhère de fait aux élucubrations partisans et aux incompétentes prétentions qui ne resteront sanctionnées que par d'inutiles critiques anonymes.

L'urne est notre moyen d'expression, alors aux urnes citoyens.

Confiant en un avenir qui à terme ne pourra que s'améliorer, je me joins au conseil municipal pour vous souhaiter de très agréables fêtes de fin d'année.

Que 2012 soit pour votre famille et vous une année de santé, bonheur et réussite.

Jean-Claude VÉBER

Sommaire

A méditer	5
Foyer rural	7
Conseil de fabrique	10
Zoom sur	12
Ca s'est passé en 2011.....	14
A votre service.....	17
Info'DUF	18
Au bord de la Nied	19
Coup de gueule	20
Divers	21
Environnement.....	22
Etat civil.....	23
Il y a 50 ans	24

Directeur de la publication : Jean-Claude Véber
Réalisation graphique : Thierry Burtard - Suivi éditorial : Stéphanie Ortis
Retrouvez le (s) guinglangois sur internet : <http://guinglange.free.fr>

A méditer

L'HISTOIRE

Il était une fois quatre individus qu'on appelait
Tout le monde - Quelqu'un - Chacun -
Personne.

Ils étaient chargés d'une importante mission.
On demanda à Tout le monde de s'en occuper.

Mais Tout le monde était persuadé que
Quelqu'un s'y attachera.

Bien que Chacun aurait pu l'exécuter,
Personne ne le fit.

Quelqu'un se fâcha

car c'était le boulot de Tout le monde !

Même si tous pensaient que Chacun pouvait le
faire,

Personne ne doutait que

Quelqu'un le ferait.

Au bout du compte,

Tout le monde fit des reproches à Chacun
parce que Personne n'avait fait
ce que Quelqu'un aurait pu faire.

SA MORALE

Sans vouloir le reprocher à Tout le monde,

Il serait bon que Chacun

Fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir

Que Quelqu'un le fera à sa place.

L'expérience montre que

Là où on attend Quelqu'un,

Souvent on ne trouve Personne !

POUR CONCLURE

J'avise Tout le monde afin que
Quelqu'un puisse prévenir Chacun
sans oublier Personne...

ÊTRE et AVOIR ETE

Loin des vieux livres de grammaire

Écoutez comment un beau soir,

Ma mère m'enseigna les mystères

Du verbe Etre et du verbe Avoir.

Parmi mes meilleurs auxiliaires,

Il est deux verbes originaux.

Avoir et Etre étaient deux frères

Que j'ai connus dès le berceau.

Bien qu'opposés de caractère,

On pouvait les croire jumeaux,

Tant leur histoire est singulière.

Mais ces deux frères étaient rivaux.

Ce qu'Avoir aurait voulu être,

Etre voulait toujours l'avoir.

À ne vouloir ni dieu ni maître,

Le verbe Etre s'est fait avoir.

Son frère Avoir était en banque

Et faisait un grand numéro,

Alors qu'Etre, toujours en manque.

Souffrait beaucoup dans son ego.

Pendant qu'Etre apprenait à lire

Et faisait ses humanités,

De son côté sans rien lui dire

Avoir apprenait à compter.

Et il amassait des fortunes

En avoirs, en liquidités,

Pendant qu'Etre, un peu dans la lune

S'était laissé déposséder

Avoir était ostentatoire

Lorsqu'il se montrait généreux.

Etre en revanche, et c'est notoire,

Est bien souvent présomptueux.

Avoir voyage en classe Affaires.

Il met tous ses titres à l'abri.

Alors qu'Etre est plus débonnaire,

Il ne gardera rien pour lui.

Sa richesse est tout intérieure,

Ce sont les choses de l'esprit.

Le verbe Etre est tout en pudeur,

Et sa noblesse est à ce prix.

Un jour à force de chimères

Pour parvenir à un accord,

Entre verbes ça peut se faire,

Ils conjuguèrent leurs efforts.

Et pour ne pas perdre la face

Au milieu des mots rassemblés,

Ils se sont répartis les tâches

Pour enfin se réconcilier.

Le verbe Avoir a besoin d'Etre

Parce qu'être, c'est exister.

Le verbe Etre a besoin d'Avoir

Pour enrichir ses bons côtés.

Et de palabres interminables

En arguties alambiquées,

Nos deux frères inséparables

Ont pu Etre et Avoir été.

A méditer

OUF ! CE N'EST QU'UNE FABLE.

Il était une fois une Fourmi heureuse et productive qui, jamais ne manquait son travail. Elle accomplissait sa tâche dans la joie et la bonne humeur, poussant même la chansonnette.

Elle était heureuse de travailler et son rendement était excellent mais, malheur...!

Elle n'était pas pilotée par un manager ...

Le Frelon, PDG de l'entreprise, considérant qu'il n'était pas possible que la situation puisse perdurer, créa un poste de manager qu'il confia à une Coccinelle très expérimentée.

La première mission de la Coccinelle fut de créer un système de fiches, compte-rendu et de navettes.

Débordée par cette préoccupation, elle engagea une secrétaire pour préparer les dossiers. Elle recruta une Araignée chargée de répondre au téléphone et mettre sur pied un savant système de classement.

Pendant ce temps, la fourmi heureuse et productive continuait à travailler, travailler et encore travailler.

Mais bientôt, la Fourmi heureuse et productive commença à baisser de rythme et à se plaindre de toute la paperasserie qui lui est dorénavant imposée.

Devant ce fait, le Frelon, PDG de l'entreprise, considéra qu'il était urgent de prendre des mesures.

Il créa un poste de chef de service pour superviser la Fourmi heureuse et productive.

Le poste fut attribué à une Cigale qui changea le mobilier de son bureau, s'installa dans un fauteuil neuf et ergonomique et équipa le service d'ordinateurs supplémentaires à écran plat.

Seulement, avec plusieurs ordinateurs, il fallut aussi installer un serveur de réseau.

Le nouveau chef de service ressentit rapidement le besoin de recruter un adjoint afin de préparer un plan stratégique de pilotage et le budget de son nouveau service.

Pendant ce temps-là, la Fourmi était de moins en moins heureuse et de moins en moins productive.

Il va nous falloir commander une étude sur le climat social, dit la Cigale.

Mais un jour le Frelon, PDG de l'entreprise, en examinant les chiffres, se rendit compte que le service dans lequel la Fourmi heureuse et productive travaille, n'est plus aussi rentable qu'avant.

Il eut donc recours à un prestigieux consultant, M. Hibou, afin qu'il diagnostique et apporte les solutions.

Après une mission qui de trois mois le Hibou conclu : «il y a trop de personnel dans ce service».

Le Frelon, PDG de l'entreprise, suivit ses recommandations et ... licencia la Fourmi !

Morale : Libre cours à qui y soupçonne une part de vécu...

Histoires empruntées à un auteur inconnu.

Ces premières pages rapportent les interrogations, inquiétudes et dépit exprimés ci et là par nombre d'entre nous. L'époque que nous traversons mérite pour le moins une profonde et sérieuse réflexion.

J'espère en avoir apporté quelques sujets à travers ces quelques lignes rédigées hors de tout esprit partisan, m'essayant à relayer ces appréhensions avec un peu d'humour, peut-être parfois un peu caustique, dans ce numéro du Guinglangeois qui n'a toutefois pas vocation à devenir une tribune politique.

Foyer rural

Toujours dans l'idée de créer des moments de rencontre, voici un résumé des manifestations 2011

FEVRIER

Les élections effectuées lors de l'assemblée générale du 19 février n'ont pas modifié la composition du bureau. Le bilan financier de l'année 2010 a été négatif suite aux investissements dans deux petits chapiteaux, et cela malgré la subvention du Crédit Agricole.

MARS

Deux soirées 'sketches' ont été proposées par la troupe adulte de théâtre. L'un d'entre eux avait déjà été présenté lors de l'assemblée générale du Crédit Agricole à sa demande en contrepartie de son sponsoring pour les chapiteaux. Certains guinglangois l'avaient donc déjà vu en avant-première !

AVRIL

Une dizaine de jeunes acteurs (7 à 15 ans) présentent à leur tour le fruit de leur travail. En plus de saynètes, un spectacle de marionnettes à fils crée par les enfants et un théâtre d'ombres apporta l'originalité à leurs deux représentations.

MAI

Fidèle à la tradition, plusieurs guinglangois se sont retrouvés pour la marche commune. Le parcours avait pour direction Basse-Vigneulles, Bambiderstroff puis Fouligny. La chaleur du jour combiné aux efforts a apporté de bonnes couleurs aux participants.



Foyer rural

JUILLET

La fête patronale aura été marquée par la remise de la médaille d'or des élus locaux à René Lecomte. De nombreuses personnalités l'ont honoré de leurs présences, et un apéritif festif avait été mis en place à l'intention de l'assistance venue entourer René ainsi que des invités au repas. Quelque 3 000 toasts et autres garnitures avaient été préparés la veille par une dizaine de bénévoles.

D'autre part, une animation sur le thème 'jeux géants en bois' a ravi les petits et les grands et ce ne fut pas toujours les plus âgés qui eurent le gain des parties !

Sinon, les danses égyptiennes proposées par une troupe de Folschviller nous aura permis de de nous dépayser un instant au travers de la musique et de costumes.

A noter qu'une partie des photos de Guinglange que Monsieur Muller a réalisées sur plusieurs années, a été exposée au cours de cette journée sur le thème "*Guinglange hier et aujourd'hui*".

SEPTEMBRE

Devant une météo froide et pluvieuse, bon nombre de marcheurs ne nous ont pas rejoints le 18 septembre.

192 adeptes de la marche IVV sont tout de même venus découvrir nos chemins. Encore merci à ces courageux ainsi qu'aux sponsors du jour.

OCTOBRE

Treize guinglangeois ont représenté le foyer au challenge de Vittel le 16 octobre. Au cours de cette journée, ils ont pu profiter des infrastructures du complexe omnisport, s'initier à l'escrime, marche nordique, athlétisme, plongée en piscine.....

Par ailleurs, la soirée 'jeux de société' a permis à plusieurs générations de joueurs de se retrouver. Ce fut un moment convivial qui avait un air des veillées d'autrefois.

Le 19, nous avons inauguré officiellement (petit discours, ruban) la nouvelle cuisine autour d'un verre de Beaujolais et d'une raclette.

NOVEMBRE

"Boire un petit coup c'est agréable" C'est sûrement pour cela que la soirée beaujolais nous a réunis au foyer le 18 novembre.

DECEMBRE

Afin que le Saint-Nicolas n'oublie pas de revenir l'année prochaine, les enfants lui ont réservé un accueil avec des chants et poésies. Ils ont ensuite reçu leurs présents avant de profiter des pâtisseries confectionnées par les mamans.



Le mot de la présidente

L'année écoulée aura de nouveau été riche en manifestations ; C'est pourquoi je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent au maintien de moments culturels, sportifs et festifs dans notre village afin de favoriser les échanges.

Pour l'année à venir, une nouveauté est en cours de réflexion. Il s'agit d'un dîner spectacle où musique et théâtre agrémenteront le repas. Bien sûr, nos représentations 'classiques' de théâtre ne seront pas abandonnées puisque deux soirées sont déjà programmées alliant l'atelier jeunesse et la troupe adulte.

Si vous avez d'autres propositions n'hésitez pas à nous les transmettre.

L'ensemble du comité se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2012.



Sabine ALBERT
Présidente du Foyer Rural

Location de la salle communale

	RESIDENTS	NON RESIDENTS	BENEVOLES du FOYER
WEEK-END	78€	178€	78€
CAFE pour enterrement	50€	50€	50€
REUNION (salle sans cuisine)	33€	33€	33€
PETIT CHAPITEAU	70€	X	50€
GARNITURE (2 bancs + 1 table)	2€	X	Mise à disposition

RAPPEL :

L'installation du chapiteau sur le domaine communal nécessite l'autorisation du maire. De plus, les sous-locations de la salle ou du chapiteau ne sont pas autorisées. S'il est constaté qu'une location est prise au nom d'un habitant de la commune, pour faire bénéficier un tiers du tarif "résident" le locataire sera dans l'obligation de payer le tarif "non résident".

Merci de votre compréhension.

Le comité.

Dates à retenir

- Assemblée Générale :** 4 février
Dîner spectacle : 3 mars
Théâtre : 21 et 28 avril
Fête patronale : 1er juillet
Marche IVV : 16 septembre
(Dimanche matin : François DORY)
Soirée Beaujolais (sous réserve) : 23 novembre

Activités :

Tir à l'Arc :

Mercredi de 18h00 à 19h00
(encadrement par Marc LUCKATSCHWITSCH)

Théâtre enfants :

mercredi de 18h15 à 19h15
tous les 15 jours
(encadré par Sabine ALBERT)

Théâtre adultes :

vendredi à 20h30 par quinzaine.

Jeux Séniors :

Mercredi tous les 15 jours
(encadré par René LECOMTE)

Carte d'assurance
9.00 euros

Chers Paroissiens, chers Guinglangois.

L'année 2011 a été marquée par le 250^{ème} anniversaire de notre Eglise.

En effet, c'est en 1761 qu'a été terminée, après 5 ans la construction, la nouvelle Eglise de Guinglange. Plus précisément le 30 mai, la bénédiction de ce lieu a été réalisée par Monsieur François DIDIER, curé de Créhange et archiprêtre de Varize, en présence des paroissiens et notamment Monsieur Nicolas GOURDIN,

seigneur d' Helfedange et de Guinglange et Madame Elisabeth DUCLOS son épouse.

C'est à cette époque un effort important pour une communauté composée essentiellement de manœuvres, journaliers, tailleurs, tisserands, cordonniers et maréchaux ferrants, mais aussi de nombreux orphelins de l'hôpital St Nicolas de Metz mis en nourrice dans de nombreuses familles.

Une communauté particulièrement pauvre, car 50 ans plus tôt, en septembre 1709 un incendie avait ravagé la presque totalité du village alors que les récoltes venaient juste d'être rentrées. Il ne subsistait que 4 maisons et l'église. Les habitants ont dû alors vendre leurs biens et, en 1761, le ban communal était encore presque totalement en fermages et métairies.

L'Eglise a été par la suite transformée à la fin du XIX^{ème} siècle par la construction d'un nouveau clocher en point. Elle a par ailleurs subi des dommages de guerre en particulier le nouveau clocher et les vitraux.

Régulièrement restaurée, entre autres des fresques réalisées par un peintre russe maintenant recouvertes. Les dernières peintures datent de 2007 et ont été exécutées par l'entreprise SCHAEFFER de Marmoutier. Quant au chauffage, lui aussi remanié, il date de 1929 et la majorité des radiateurs sont encore de cette époque.



Notons aussi que l'Eglise était entourée par un cimetière des 2 cotés dont il ne subsiste plus que le coté droit appelé à devenir un jardin du souvenir.

A l'issue de la messe solennelle célébrée le 11 septembre dernier par notre archiprêtre, l'abbé Serge HOUPERT, un apéritif festif a été offert par le Conseil de Fabrique, apéritif apprécié par les participants à l'office. Merci encore aux bénévoles qui ont confectionné les réductions et autre agréments.

Ces festivités ont été suivies du traditionnel repas paroissial qui a réuni près de 120 convives sous chapiteau et s'est déroulé dans une excellente ambiance

malgré les caprices de la météo qui nous a gratifié d'un orage mémorable.

Ce repas a permis d'alimenter nos comptes pour la somme de 1 305 euros.

Puisqu'il est question de nos comptes, la quête pour le chauffage et l'entretien de l'église a rapporté la somme de 3 311 euros. Nous vous remercions pour votre générosité et d'ores et déjà y faisons appel pour mars 2012.

Conseil de fabrique

Cette quête permet de faire face aux frais de chauffages, le fioul ne cessant d'augmenter, d'électricité et de produits nécessaires au bon entretien, mais aussi de disposer de fonds pour des travaux plus importants d'entretien du bâtiment. A ce sujet nous remercions tous les bénévoles qui participent à la préparation des offices et au nettoyage de l'édifice. Nous lançons également un appel aux enfants pour étoffer le service d'autel.

Le 28 octobre, les abbés DIDELOU ont célébré leurs jubilés respectifs pour 60 et 50 années de prêtrise. Nous les félicitons pour cette longévité au service de Dieu et des paroissiens et nous nous réjouissons de leur appartenance à notre collectivité religieuse.

Cette année 2011 a été malheureusement endeuillée par le décès d'un fidèle serviteur de notre Eglise, M. Marcel SCHOULLER, qui fut de nombreuses années durant membre du Conseil de Fabrique. Nous garderons de lui un souvenir d'un homme toujours disponible et généreux.

L'ensemble du Conseil de Fabrique se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2012.

Claude DORY

Les membres du conseil

Président :	Claude DORY
Trésorier :	André ALBERT
Secrétaire :	Jean-Marie BURTARD
Membre :	Claudine DOURSTER
Membre :	Bernadette LEDUC

Le maire et le prêtre sont membres de droit.



Le château d'Helfedange en deuil...

Le baron Jacques de Miscault est décédé le 22 mars 2011, dans sa 77^{ème} année, durant un séjour de vacances en Guadeloupe. Ses obsèques ont été célébrées le 28 mars à Cotignac, dans le Var, où il résidait depuis sa retraite.

Ainé des garçons dans une famille de onze enfants, il était né à Hagondange le 5 mars 1934. C'est au collège Saint Clément de Metz qu'il a suivi ses études secondaires, chez les Jésuites, avant d'entrer à l'école des mines de Nancy. Jeune ingénieur, il a exercé en Normandie près de Caen avant de prendre la direction d'une aciérie à Montereau, en Seine et Marne, non loin de Fontainebleau.

Après la mort du baron Joseph de Miscault, c'est Jacques qui lui avait succédé à la tête du groupement foncier agricole (gfa) et c'est à lui qu'était revenu le titre de baron dont peut s'honorer dorénavant son fils Frédéric.

Les Guinglangeois plus ou moins anciens se souviennent peut-être encore du mariage de sa fille Valérie avec Philippe Magos en mairie et en l'église de Guinglange et de leur arrivée en cortège tracté par le Pony de Philippe certes moins bruyant que son Vierzon !

A son épouse Jacqueline, à ses enfants et petits-enfants, à la famille, nous présentons nos condoléances

Création d'un duplex



Ce chantier démarré en 2010 a été subventionné à hauteur de 36.000€ par le Conseil Général et Régional pour un budget prévisionnel de 66.000€ ttc. Les murs de ce local inexploité se fissaient en profondeur et se devaient d'être consolidés. Pour éviter l'exécution de travaux à fonds perdus l'idée fut d'exploiter ce volume du bâtiment école en y réalisant un duplex. Le travail a été réalisé en grande partie par le personnel communal pour combler son emploi du temps en période d'activité « espaces verts » réduite.

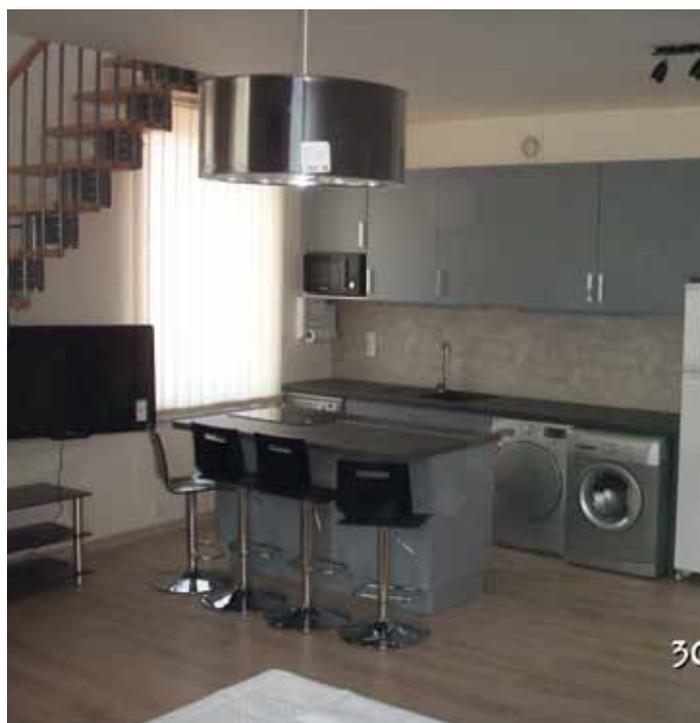
Cette méthode aura aussi permis d'occuper lucrativement deux vacanciers pendant leurs congés scolaires. Ainsi deux jeunes, Arnaud et Nicolas, ont accepté ce challenge, éclairés des compétences de Marc et aidés occasionnellement par Pierre « le jardinier » heureux de d'acquérir quelques compétences supplémentaires. Pour les travaux de finition nous avons embauché pour trois mois Nicolas de Longeville-les-Saint-Avold.

Félicitations à toute l'équipe pour avoir mené ce défi à terme avec brio, sérieux et assiduité. Construit sur une surface brute de 38m², le logement pourvu d'un étage développe une surface hors œuvre de 72m² et offre un hall d'entrée, deux toilettes et sanitaires et 14m² de placard et rangement.

Ce duplex conçu pour loger idéalement un célibataire ou un couple sans enfant, donc par hypothèse soumis à de courts engagements, est de fait loué meublé tout équipé. Cela ouvre à la possibilité de location à la semaine, quinzaine ou mois pouvant intéresser le touriste, voire le travailleur itinérant à concurrence de 3 à 4 occupants simultanés.

Parallèlement aux travaux « duplex », l'entrée de l'école et la cage d'escalier ont été rénovés, l'accès aux combles fermé, les toilettes de l'école ravivées, les portes extérieures et le mur du préau rafraîchis.

Après deux ans d'expérimentation réussie, les contrats emplois 'vacances d'été' devraient être reconduits ces prochaines années si les conditions de l'emploi et impératifs budgétaires le permettent.



Travaux rue principale

Des impondérables ont obligé cette année à suspendre les travaux de réaménagement des usoirs. J'en espère la reprise dès 2012 avec achèvement souhaité en 2013.

Nous sommes tributaires de subventions dont nous ne maîtrisons ni l'attribution ni les montants.

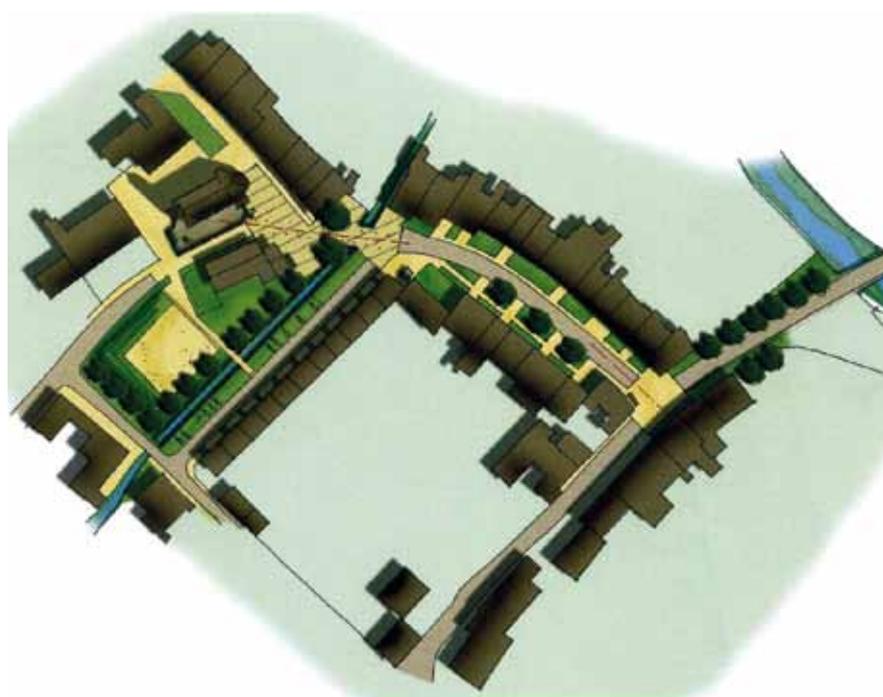
J'espère les instances concernées conscientes de l'état d'usoirs moyenâgeux qui de plus ont subi l'outrage des travaux d'enfouissement des réseaux électriques.

Ils sont dangereux pour l'usager, désagréables pour le riverain et ternissent l'image du village aux yeux de ceux qui le traversent. Ces usoirs de grandes dimensions devraient s'égayer de verdure et de massifs séparant les aires de stationnement des circulations piétonnes rendant cette artère agréable et chaleureuse. Le montant des travaux est estimé à 500 000€ pour près d'un kilomètre d'accotements aménagés. L'illustration ci-dessous, base de réflexion imaginée par le CAUE, schématise le projet dont la prétention sera adaptée aux moyens financiers. Le niveau des usoirs serait ramené à celui de la chaussée en éliminant

les bordures en saillie qui seraient remplacées par du caniveau. L'envergure de la chaussée deviendrait constante sur toute sa longueur permettant l'élargissement des trottoirs du ruisseau et de l'église. Ce projet tend à la fois à faciliter l'accès des usoirs aux personnes à mobilité réduite, à assurer la sécurité des piétons et le confort de stationnement des véhicules tout en préservant la commodité de circulation des engins de grande largeur.



L'UTR de Faulquemont a programmé le renouvellement de l'enrobés au printemps 2012. Il serait économiquement judicieux que la pose des bordures soit réalisée au préalable.



Incident de car

9h30, venant d'Hémilly et vide de ses passagers, le car de transport scolaire qui regagnait ses entrepôts a perdu une roue arrière dans le virage face à la menuiserie BKM.

Le conducteur fut surpris de voir sa roue le doubler et s'immobiliser à quelques mètres en avant de sa cabine.

Chance que ce virage ne se négocie qu'au pas, car arraché de ce bus roulant à plus grande vitesse, la départementale est à 500 m de là, cet ensemble



jumelé aurait pu avoir des conséquences dramatiques pour les très nombreux usagers sur la RD19 à cette heure matinale.

Explosion à Helfling

M^{me} et M. Klein Geoeffroy venaient d'acquérir depuis peu cette coquette petite maison. Un accident dû à une fuite de gaz aurait pu tourner au drame ! Peu après l'heure du déjeuner, en ce bel après-midi de printemps, une brutale déflagration fit sursauter le village.

La porte du garage de l'immeuble 60A à Helfling a été propulsée de l'autre côté de la chaussée, à l'endroit où quelques minutes plus tôt jouaient plusieurs enfants. Les constructions voisines ont été ébranlées. A l'arrière de l'habitation la véranda a été soufflée. Les maisons contiguës ont été évacuées le temps nécessaire aux soldats du feu pour contrôler la stabilité du toit et murs de celles-ci et s'assurer qu'aucun foyer d'incendie ne couve.



Culture d'obus

Damien Thill préparait ses cultures quand, du haut de son tracteur, il fut intrigué par une forme insolite qui s'élevait hors du sol. Il descendit de sa cabine pour observer de plus près cette curiosité et constata qu'il s'agissait d'un obus. Prospectant les alentours il trouva un second engin.

Sage précaution

Il s'interdit de manipuler ces projectiles et prévint immédiatement la mairie qui alerta la sûreté civile. Celle-ci intervint sans délai afin de dégager le terrain de ce danger. Deux semaines plus tard, dans cette même zone plusieurs cartouches de gros calibre furent découvertes et la sûreté civile à nouveau sollicitée. Ce service qui couvre les départements de la Moselle, Meurthe et Moselle et Meuse procède chaque année à près de mille interventions, récupérant et traitant ainsi plus de 40 tonnes de munitions.



Bienvenue M^{me} la maîtresse

En cette rentrée scolaire 2011/2012 Madame Delphine BIER professeur des écoles a pris le relais de Madame Claire LEQUIEN pour enrichir le savoir des 24 élèves des classes CE2 et CM1 de l'école de Guinglange.

C'est à sa demande qu'elle a été nommée à l'école de Guinglange. Parions qu'elle saura s'attacher l'attention et le respect de ses élèves ainsi que le soutien de leurs parents. Gageons aussi qu'elle appréciera tant notre commune que ses habitants qui espèrent la retenir ici de nombreuses années.



La mairie perd son 1^{er} magistrat

Un emploi qui oblige à souvent s'absenter réduit inévitablement la disponibilité nécessaire à l'accomplissement de la fonction de maire. Trop longtemps certain de venir à bout d'un retard causé par de perpétuels contretemps, Jean Didelon présumait d'une capacité à faire face qui s'étiolait de jour en jour devant ses contraintes professionnelles.

Après trois années de son mandat, ce sera plein d'amertume qu'il lâchera les rennes de la mairie où il avait pris à cœur de poursuivre le programme d'aménagement du village dans la continuité des objectifs de la municipalité précédente.

Loin de l'émotion et du dépit qui ont nourri un temps la rancœur, reconnaissons à cet homme d'avoir toujours été obligeant envers autrui et d'avoir eu le courage de s'installer en toute bonne foi dans une fonction pour laquelle, conscients des maigres moyens de nos petites communes, ne se bousculent pas les prétendants.

Souhaitons-lui de tout cœur un plein épanouissement dans une carrière professionnelle et familiale réussies.



La commune se distingue

Au concours

des Villages Fleuris

Une nouvelle fois cette année la commune se voit primée au concours des villages fleuris. Le mérite en revient à Pierre Duncchorst qui sème, bouture, marcotte et échange ses plantes avec bon goût et esprit d'économie. Le 3^{ème} prix d'arrondissement, catégorie de communes de 201 à 400 habitants a été attribué à Guinglange. Il nous a été remis par messieurs Clément Larcher, André Boucher et François Lavergne le 26 novembre au centre culturel Isabelle Wendling de Boulay



Aux quilles

Début novembre se déroulait au centre culturel du Bas-Steinberg le concours annuel de quilles. Guinglange y alignait deux équipes dans la catégorie « élus et personnels des communes du DUF ».

Si l'équipe du maire qui comptait Christine, Marc et Eric n'a pas démerité avec 434 points sur précieusement 440 à obtenir en vingt jets par participant, celle de Stéphanie, Serge, Romaric et Pierre a su associer adresse et détermination pour réussir le score victorieux.

Avec un cumul de 437 quilles en 79 lancers, il revenait à Romaric de ne bousculer ni deux ni quatre mais seulement 3 quilles d'un « plein jeu » pour assurer la commune de la première place.

Les prix ont été remis ce 13 novembre par Messieurs Rudy Dor et François Lavergne.

Félicitations René !

Ce 3 juillet, jour de la fête patronale, René Lecomte a été une énième fois médaillé pour 43 ans passés au sein du conseil municipal dont 36 ans en qualité d'adjoint au maire. Reconnaisant en lui le personnage serviable et emblématique qu'il a su rester, ses compagnons et amis sont venus très nombreux témoigner de leur sympathie. La médaille du mérite communal lui a été remise par le Sénateur Monsieur Jean-Pierre Masseret - Président de la Région Lorraine - qui a tenu à être présent pour cet événement. On aura aussi noté la présence de personnalités telles que Madame Paola Zanetti Conseillère Régionale, Messieurs Roger Hessler Sénateur Honoraire, Colonel Gérard Poinignon, Hubert Brabe-

lin Président du Souvenir Français et Michel Desinde Président de l'AFN ainsi que nombre de maires du DUF et du SIVU. Après l'apéritif offert par la commune et le repas servi par le foyer, l'après-midi devait se poursuivre dans une bonne ambiance et la convivialité.



... Et notre reconnaissance aussi

Aux volontaires enthousiastes qui ont comme d'habitude mis leur talent et dynamisme au service de la mairie et du foyer pour confectionner en quelques heures trois milles délicieux et très variés « amuse-gueules » qu'ont apprécié les convives de René.

La passion de la qualité et la bonne humeur étaient comme de tradition au rendez-vous faisant oublier la fatigue due au stress et à l'anxiété liée à l'exception de cette manifestation. Bravo mesdames !



A votre service

Toujours à votre écoute, elle vous accueille en mairie avec le sourire, solutionne vos problèmes, vous épaula dans vos dossiers et trouve les réponses ad hoc à vos interrogations.

Stéphanie officie également dans les mairies des communes de Fouligny et de Vry.



Nounou agréée, si on ne la rencontre pas trimbalant sa tribu de bambins, c'est que Marie-Jeanne est à la chasse à la poussière et autres reliquats laissés après leur passage par les élèves de l'école de Guinglange.

Respect pour l'accomplissement professionnel et sérieux de ces tâches ingrates qu'elle assume quotidiennement.

Ce professionnel multifonction, mineur en retraite, se joue avec succès des problèmes techniques de la commune.

Marc est aussi vice-président du foyer rural, animateur de l'atelier de tir à l'arc, membre du comité de la pêche, membre du syndicat arboricole et est responsable de la distillerie communale.

Maitre-queux reconnu, il s'adonne à cet autre talent lors des repas du village.



D'humeur égale quelles que soient les conditions climatiques, cet amoureux des fleurs a rapporté pour la deuxième année consécutive une distinction à la commune dans le cadre du concours des villages fleuris.

Domicilié à Créhange, Pierre a vécu son adolescence à Guinglange où il est heureux de pouvoir exercer sa passion.

Patrick est le représentant de la commune auprès du Républicain Lorrain.

Issue de l'éducation nationale d'où il s'est retiré depuis plusieurs années, c'est comme élève qu'il fréquentera le Lycée agricole de Courcelles-Chaussy pour une nouvelle destinée. Ecolo et végétarien, il s'adonne à la culture biologique, fait son compost et vend du gaz.

N'y voyez pas avec malice un producteur concurrent de GazProm, ce n'est que notre dépositaire local Butagaz.



Inauguration de la maison de la Justice

La Maison de la Justice et du Droit de Faulquemont a été officiellement inaugurée le 10 novembre 2011 par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice Monsieur Michel Mercier, Le Président du TGI de Metz Monsieur Keime-Robert-Houdin, Le Procureur de la République Monsieur Pierre-Yves Couilleau, Le Président du DUF Monsieur François Lavergne.

Cette structure installée à l'arrière du CASE est ouverte à tous et renseigne les intéressés sur leurs droits et les démarches nécessaires pour les faire valoir.

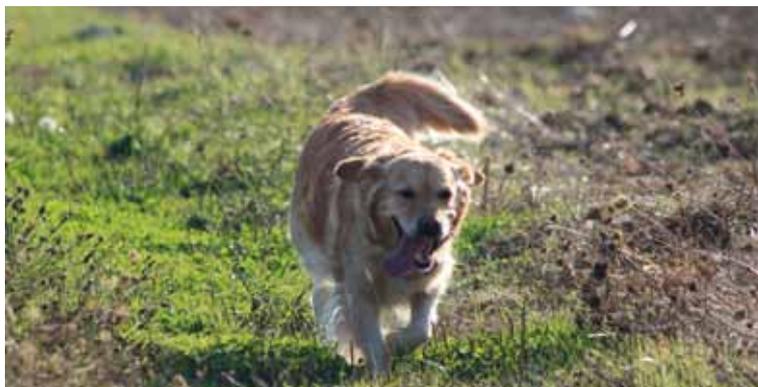
Son service gratuit comprend l'aide et les conseils d'avocats du barreau.

Pour tous renseignements et rendez-vous, s'adresser à Magalie service juridique du DUF au 03 87 90 00 22 .

Fourrière animale

Les maires du DUF ont accordé à celui-ci la compétence de « gestion de fourrière » . Ce service est confié à la Pension du Hêtre au Loup d'Hémilly.

Les animaux laissés en liberté risquent désormais d'en faire les pensionnaires privilégiés ; aux frais de leurs maitres !



Visite du président du Conseil Général

Monsieur Patrick WEITEN ancien 1^{er} Vice-Président nouvellement élu Président du Conseil Général

a entrepris une visite de toutes les Communes de Communes du département afin de se présenter aux élus locaux.

Après diverses visites et inaugurations dans la zone industrielle de Faulquemont Monsieur WEITEN a invité les maires à un déjeuner au cours duquel il a exposé son programme pour le département et pris note des doléances des municipalités.



Le collège Paul Verlaine va faire peau neuve.

Toute l'équipe a été invitée par Monsieur François Lavergne à se rendre au collège Paul Verlaine où nous accueillait Madame la Proviseure heureuse de nous présenter le projet dans lequel elle est directement impliquée. Le collège sera totalement reconstruit dans

les zones libres d'occupation du site existant ce qui permettra de poursuivre les activités scolaires pendant les travaux. Les bâtiments existants seront déconstruits à mesure de l'occupation des nouveaux locaux. Ce chantier devrait démarrer début 2012 pour s'achever en 2014.

Coup de propre sur les berges

Les membres du comité aidés de pêcheurs et de jeunes volontaires ont consacré une matinée au nettoyage des berges de la Nied.

En quelques heures une vingtaine de sacs poubelle a été rempli de déchets les plus variés.

Au hit-parade des classiques, on trouve toujours un nombre impressionnant d'emballages tels que sachets, bouteilles en verre et en plastique ainsi que les briques cartonnées et canettes en aluminium.

Pneus et pare-choc de voiture viennent compléter cette improbable collection.



Concours de pêche à la truite

A l'occasion de la journée nationale de la pêche l'association AAPPMA Elvange-Guinglange-Foulligny a organisé ce printemps 2011 un concours de truites.

A cet effet 130kg de truites ont été déversés à hauteur du ponton pour satisfaire au plaisir des pêcheurs. Qu'ils fussent petits ou grands, novices ou confirmés tous ont apprécié ces quelques heures d'émotion et bonne humeur. A midi spectateurs et pêcheurs se sont retrouvés pour commenter leurs prises tout en se délectant de grillades et salades concoctées par les membres de l'association.

Depuis plusieurs années les résidents du Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS) et du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) sont initiés à la pêche et encadrés par des moniteurs bénévoles.

Le ponton métallique de la rue du Moulin a été spécialement installé à leur attention. Ils en ont l'accès prioritaire.



Coup de gueule

Du sel de déneigement est mis à disposition dans cinq bacs répartis aux entrées du village.

Ce service coûteux impose sérieux et parcimonie dans l'utilisation de ce produit.

L'emploi de sel sur la neige fraîche est peu efficace et son sur-épandage inutile.

Conçu pour traiter des surfaces verglacées un résultat correct sera cependant obtenu sur une neige compacte ou d'une épaisseur préalablement réduite.

Celui-ci s'offusque que les abords de sa propriété ne soient tondues à souhait, celui-là s'insurge contre des heures de tonte inconvenantes à son gré quand un autre déplore que son trottoir ou caniveau ne soit nettoyé, désherbé et balayé par la commune.

Pour l'heure, ne peuvent être traitées que les parties publiques profitant au confort de l'ensemble de la population, chacun étant invité à choyer son pas de porte.

Une tonte ne peut être proprement réalisée si l'herbe est humide et encore moins s'il pleut.

Pour un entretien correct et régulier des extérieurs et tenir cet objectif malgré les jours fériés ou d'intempéries, l'ouvrier communal n'assure que les tâches ordonnées par le maire ou son délégué.

Il est libre de les programmer dans sa plage horaire contractuelle aux moments qu'il juge opportun.

Son contrat est de 17h30 par semaine. Faute de budget suffisant son amplitude ne peut être réévaluée.

Merci de comprendre notre impossibilité à répondre aux exigences individualistes.

On dénonce régulièrement les désagrèments causés par les déjections animales, notamment canines et le mépris qu'affichent certains maîtres envers les concitoyens qu'ils incommodent.

Chaussée et usoirs sont maintenant de plus en plus envahis par le crottin de cheval.

Merci aux cavaliers de prendre les dispositions et ne pas ajouter cet incivisme en marquant de

la sorte leur passage dans les rues qu'ils empruntent avec leur monture.

Le chemin de Vitrange est de plus en plus emprunté par les véhicules légers depuis la réfection de sa portion rejoignant la commune de Guinglange à celle de Fouligny.

Trop d'automobilistes y circulent à une vitesse inconsidérée, voire avec inconscience.

Hormis leur propre sécurité, ils font courir un danger aux autres usagers et accélèrent la dégradation de la chaussée

que les membres bénévoles du conseil municipal s'obligent à réparer pour en préserver au mieux le confort à la circulation.

Légiférer, toujours légiférer ! Le faudra-t-il encore pour régler les conflits naissants dus au brûlage de végétaux et broussailles ?

Là encore le bon sens peut éviter la rigidité d'une réglementation.

Suffit de s'assurer que par sa direction le vent n'envoie la fumée âcre des produits verts ou humides en direction des habitations voisines, ainsi que s'abstenir de brûler des pneus et autres polluants qui sont obligatoirement à déposer en déchetterie.

Guinglange est un village calme et agréable, ses habitants sont plutôt réputés sympathiques, avenants et conviviaux. Ne laissons pas l'égoïsme détruire l'ambiance feutrée que par une volonté commune nous avons su préserver jusqu'à présent.

Notre commune compte quatre nouveaux séniors. Nous ne souhaitons que du bonheur dans cette nouvelle tranche de vie à :

- Madame Walster Eveline épouse Hartard Francis
- Madame Lukatschwitsch Claudine épouse Dourster Bernard

- Madame Thil Geneviève épouse Dory Claude
- Monsieur Muller Gérard

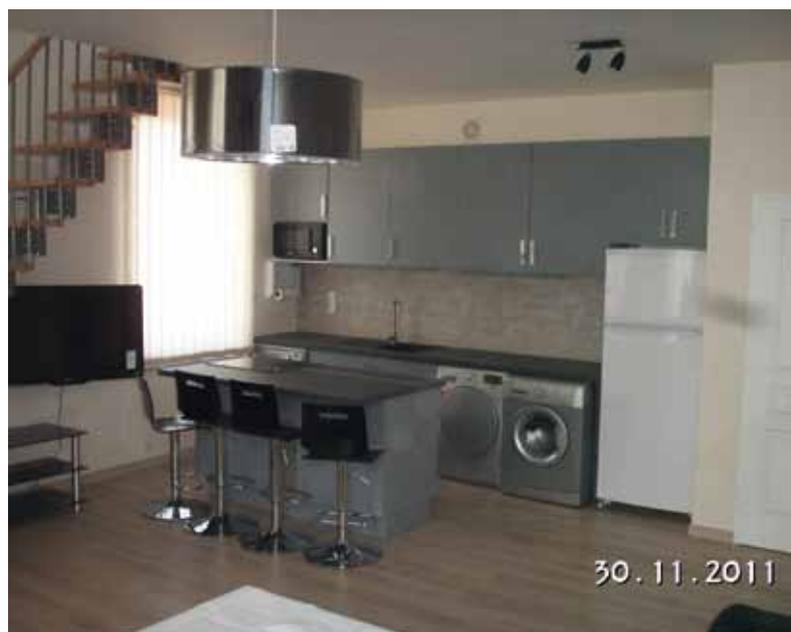
Si vous avez la chance d'être d'heureux ayant droit à la retraite, qu'elle soit profitable à vos loisirs préférés dans la continuité de votre grande forme et bonne santé.

A louer : duplex meublé dans village sympa

La municipalité met en location un duplex meublé et totalement équipé au prix de location de 450€ mensuel hors eau et électricité pour un bail de six mois minimum.

Les prix et conditions sont à l'étude pour des locations de courtes durées.

Renseignements et rendez-vous pour visite à prendre en mairie.



Projets 2012 : Soumis à demande de subvention

Dans le cadre des travaux de la rue principale, en espérant le budget au rendez-vous, la municipalité prévoit la création d'un trottoir sur le côté droit de la chaussée reliant le chemin de la Rotte et celui de la Ronce.

Le dossier de ces travaux se décline en 3 volets indissociables : Sécurité-Accessibilité-Embellissement.

Dans cet esprit serait aussi achevé l'arrêt de bus qui se verrait équipé d'un embarcadère normalisé aux normes dites d'« accès aux handicapés »

Le remplacement des convecteurs autonomes de chauffage de la salle du foyer s'avère indispensable à court terme. Le conseil étudie les priorités budgétaires et moyens financiers nécessaires à cet investissement.

Il serait bon de réaliser une installation multi énergies facilement adaptable à l'évolution des coûts énergétiques.

L'entrée du bâtiment Mairie-Ecole a été totalement rénovée, compris l'escalier d'accès aux logements. Afin d'achever la réhabilitation de cet immeuble, la municipalité envisage la remise à neuf de la salle de classe et de la bibliothèque. Ce travail pourrait être réalisé par des emplois vacances tel qu'a été créé le duplex.

La crémation prend le pas d'année en année sur l'ensevelissement des corps. Il convient pour la commune de s'équiper rapidement d'un columbarium et d'un jardin des souvenirs.

La commune souhaite se doter d'un défibrillateur. Cette acquisition reportée depuis deux ans peut sauver des vies. Espérons là encore que la diète qui pourrait s'imposer à nos moyens financiers ne retarde pas une fois de plus ce projet et que ces ajournements successifs nous conduisent un jour au remord.

Collecte des déchets ménagers : horizon 2013

Bientôt finis les bacs verts, jaunes et bleus. Le DUF s'équipe d'un centre de tri sélectif « multiflux » à l'instar de Sarreguemines et Forbach. Les déchets seront à trier et à mettre en sacs de couleurs correspondant à leur type et stockés dans une poubelle unique.

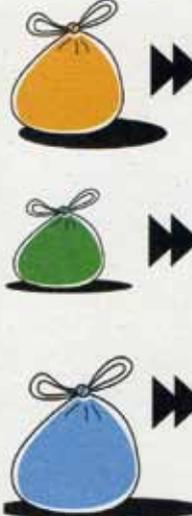
Cette collecte ne traitera pas le verre qui sera à déposer dans un conteneur installé au village. Pas de modification prévue dans le fonctionnement de la déchetterie.



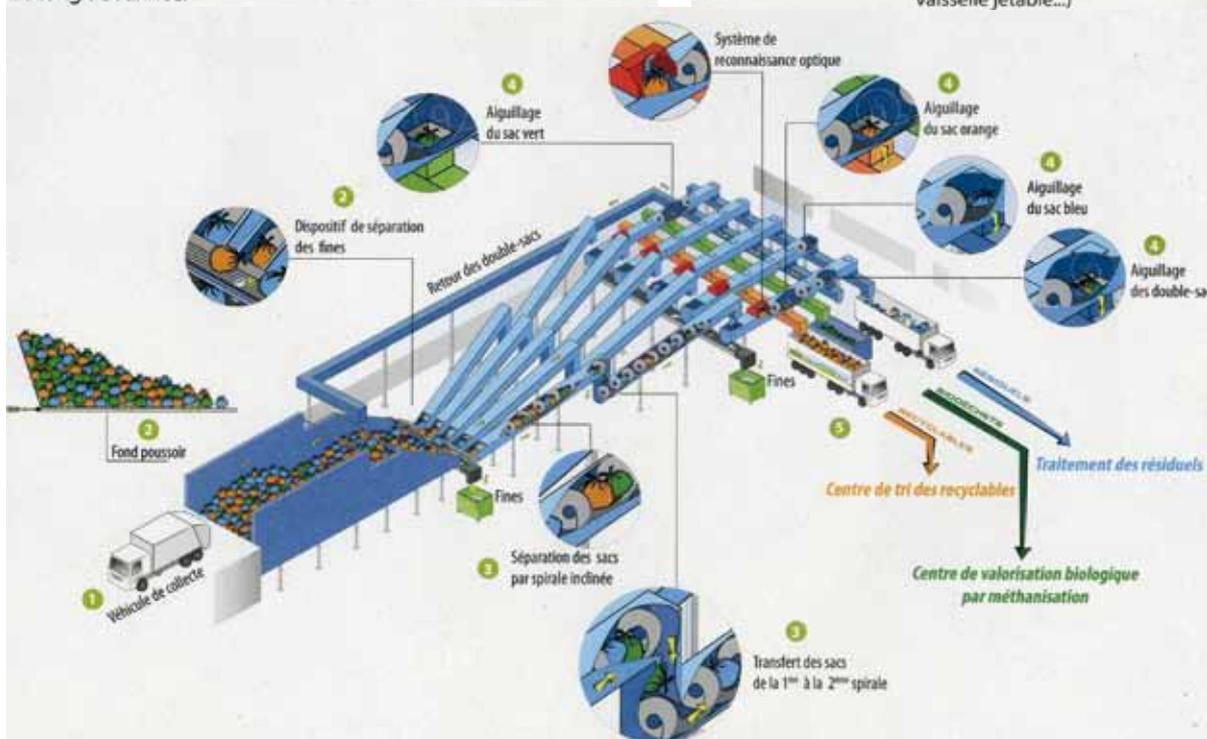
• L'effet sur la collecte des biodéchets

Le dispositif multiflux permet de capter le biodéchet au plus près de son lieu principal de production, c'est-à-dire dans la cuisine. Au travers de la collecte en sac de dimension adaptée, le tri des biodéchets ne pose **pas de problèmes d'odeurs dans l'habitation, ni de propreté dans le bac roulant de collecte**. Par sa petite taille, le sac vert permet d'éviter de capter les déchets verts pour lesquels la déchetterie reste l'exutoire adapté. La collecte des biodéchets au travers du dispositif multiflux offre ainsi **une qualité homogène du flux** et ne pose **pas de problème de fluctuation quantitative** tout au long de l'année.

Consignes de tri pour le multiflux



- Orange:** Bouteilles et flacons en plastique (avec leurs bouchons), canettes et boîtes de conserve, journaux, revues et magazines ainsi que les cartonnettes et les briques alimentaires.
- Vert:** Restes alimentaires ou de préparation de repas, petits déchets verts, papiers souillés, litières d'animaux (paille, sciures et copeaux de bois uniquement).
- Bleu:** Films, barquettes alimentaires, pots de beurre, de crème et de yaourt, sacs et sachets en plastique, pots en terre cuite, vaisselle cassée, contenu de la poubelle de salle de bain, autres déchets en plastique (jouets, cintres, cd, pochettes cd, vaisselle jetable...)



• Le gisement collecté

Sur le périmètre test, environ **260 kg/hab./an** sont collectés au travers du dispositif multiflux. Après collecte, l'analyse du gisement montre que la part des déchets hors sacs (collectés sans sacs ou déversés des sacs) se limite à 6 % du poids total. La répartition entre les 3 fractions est quasi équivalente.

• L'effet d'optimisation sur la collecte des recyclables

Le dispositif multiflux entraîne, sous le double effet d'une meilleure adhésion des ménages et d'une simplification du processus, une **augmentation significative du poids des déchets recyclables collectés**. Cette augmentation s'établit actuellement à hauteur d'environ **25 % de matériaux en plus**, en comparaison avec les secteurs voisins et avec les résultats antérieurs à la mise en place du multiflux sur le périmètre test.

Naissances

DAUNE Chloé, née le 27 février 2011 à Metz.

ORTIS Gabriel, né le 26 avril 2011 à Metz.

MOUTOU Mathéo, né le 06 juillet 2011 à Forbach.

BERTON Lisa, née le 02 octobre 2011 à Metz.

Bienvenue à ...

RIBIEIRO José, son épouse **Marta**
et leurs 2 enfants **Joao** et **Tiago**,
2 lotissement « Les Hauts Jardins ».

HEITZ David,
68 Helfling.

BOR Bertrand,
27 bis rue principale.

GERMAIN Yolande,
8 rue de la Ronce.

BECKER Sabrina, 8 A rue de la Ronce

*Ne sont citées ici que les familles
déclarées en mairie à ce jour.*

Décès

Marcel SCHOULLER

le 02 août 2011 à Saint-Avold

Ancien conseiller municipal, Marcel Schouller s'est éteint au centre hospitalier de Saint-Avold à l'âge de 81 ans. Dès l'apparition d'un rayon de soleil on voyait ce célibataire invétéré, agriculteur à la retraite, s'oxygéner devant sa maison où il appréciait débattre avec quelques promeneurs disposés à lui tenir compagnie un moment.

C'était un autodidacte érudit et curieux de tout. Il était régulièrement présent aux après-midi récréatifs du foyer rural. Il avait la passion des jeux de cartes, notamment la belotte, discipline où il s'est aligné et distingué à plusieurs reprises lors de concours nationaux. Si beaucoup appréciaient sa compagnie, très peu le souhaitait cependant comme partenaire de jeux tant il s'y montrait intransigeant.

Madeleine BURTARD

le 10 décembre 2011 à Courcelles-Chaussy

Madeleine BURTARD s'est éteinte à la maison de Clervant à Courcelles-Chaussy à l'âge de 87 ans.

Native de Momerstroff, Madeleine a épousé Georges BURTARD, notre doyen.

De cette union naîtront 5 enfants, Jean-Marie, Jacqueline, Serge, Georgette et Eric.

Madeleine avait 10 petits enfants et 11 arrière-petits enfants.



Il y a 50 ans au Conseil Municipal

Les conseillers d'alors, élus en 1961, étaient Messieurs POINSIGNON Lucien, le Maire, GASNER Emile, DIDELON Gérard, LECOMTE René, THUILLIER Paul, HARTARD Gabriel, LECOMTE Joseph, SCHOULLER Marcel, DORY Prosper, BRUN Alphonse, BROVILLE Martin. En 1961, ils se sont réunis à 6 reprises.

Séance du 22 janvier 1961 :

- Le Conseil Municipal alloue une indemnité de 30 NF à Monsieur BROVILLE Louis, conducteur de chantier des ponts et chaussées pour surveillance des travaux de voirie.
- Vote la somme de 11 NF pour l'abonnement à la revue « La Vie Communale et Départementale » pour l'année 1960.
- Donne un avis favorable à la demande d'adhésion au syndicat intercommunal de la voirie aux communes de Mainvillers et Vittoncourt.
- Vote la somme de 2 100 NF comme indemnité au secrétaire de mairie, Monsieur PETITJEAN, à compter du 01 janvier 1961.

Séance du 06 mars 1961 :

- Le conseil municipal vote le budget primitif pour 1961 s'arrêtant à la somme de 20 553.62 NF.
- Fixe la mise à prix pour l'adjudication – location des portions.
- Vote une subvention de 60 NF au centre d'orientation scolaire et professionnelle.

Séance du 24 avril 1961 :

- Le Conseil Municipal manifeste son attachement au régime républicain et au Président de la République « Charles DE GAULLE » qui l'incarne.
- Proclame la volonté de la population de ne pas voir les jeunes gens soldats du contingent, appelés sous les drapeaux pour servir la nation, être utilisés à ses fins politiques et personnelles.

Séance du 28 mai 1961 :

- La séance est consacrée à l'état d'assiette des coupes de bois, à l'entretien des chemins forestiers.
- Les crédits « Barangé » sont affectés à l'achat d'un magnétophone pour 583.16 NF et cotisations à la bibliothèque et à la cinémathèque pour 40 NF.

Séance du 24 septembre 1961 :

- Approuve le compte de gestion et le résultat du budget de 1960.
- Confie au service des Ponts et Chaussées, la gestion de la voirie communale.

Séance du 17 novembre 1961 :

- Le conseil municipal arrête le budget supplémentaire de 1961 en recettes et en dépenses à la somme de 30 398.64 NF avec un excédent global de 22 400 NF.
- Vote une somme forfaitaire pour couvrir les frais de dépense en courant électrique occasionnés par la sonnerie des cloches.
- Prend en charge les timbres antituberculeux inventus pour un montant de 66 NF

